

Clermont-Ferrand, le 7 juillet 2026

La Préfète du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires et Mesdames et
Messieurs les Présidents d'établissement public de
coopération intercommunale
du département du Puy-de-Dôme

(en communication à Mmes les Sous-préfètes
d'AMBERT, ISSOIRE, RIOM et THIERS)

OBIET : Evolution du plan Vigipirate et adaptation de la posture VIGIPIRATE « été-automne 2026 » à compter du 22 juin 2026

La nouvelle évolution VIGIPIRATE a été validée par le premier ministre le 8 juin 2026.

La principale évolution a trait à une nouvelle appellation des stades d'alerte :

- Vigilance, le niveau initial ;
- Vigilance renforcée, le niveau d'alerte intermédiaire ;
- Alerte attentat, le niveau maximum.

Le niveau Alerte attentat est automatiquement ajusté au niveau vigilance renforcée à l'issu d'un délai de 12 jours suivant son activation (au-delà seul le Premier Ministre pourrait maintenir la vigilance au niveau maximal).

La posture VIGIPIRATE « été-automne 2026 » est entrée en application le 22 juin 2026. Elle place l'ensemble du territoire national au niveau « vigilance renforcée ».

Dans un contexte de menace terroriste durablement élevé, cette posture VIGIPIRATE adapte le dispositif de sécurité nationale, en mettant notamment l'accent sur :

- sécuriser les sites touristiques et les zones d'affluence lors des vacances d'été et de Noël ;
- sécuriser les bâtiments publics et institutionnels ;
- Une vigilance sur les survols de drones, avec une recrudescence de ces derniers sur le territoire national.

Je vous rappelle que des guides pratiques sont à votre disposition et téléchargeables sur le site internet du Gouvernement où vous pourrez également retrouver les nouveaux logos VIGIPIRATE:

<http://www.sgdsn.gouv.fr/plan-vigipirate>

et

<https://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate/le-plan-vigipirate-faire-face-ensemble>

Vous pouvez vous appuyer sur les Forces de l'Ordre pour toutes les difficultés éventuelles que vous pourriez rencontrer dans l'application de ces recommandations.

Anne FRACKOWIAK-JACOBS

- Copie à Monsieur le président de l'association des maires
et président d'intercommunalité du Puy de Dôme
- Copie à Monsieur le président des maires ruraux